

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : **VAL-DES-LACS**

Date du scrutin : **2 NOVEMBRE 2025**

Par cet avis public, Caroline Champoux présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 9 septembre 2025.
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 2 novembre 2025 vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez **vérifier si vous êtes inscrit** à la liste électorale du lundi au vendredi de 8h à 16h, ou en appelant à la Municipalité au 819-326-5624 poste 3600 ou par courriel à info@val-des-lacs.ca
5. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.
Adresse : Hôtel de ville de Val-des-Lacs situé au 349 ch. Val-des-Lacs
Jours et heures : **Mardi 14 oct. 2025 de 17h à 20h**
Lundi le 20 octobre 2025 de 8h à 12h

6. Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes :

Moyen(s) pour présenter la demande : par courriel à dg@val-des-lacs.ca
Jours et heures : **Mardi 14 oct. 2025 de 17h à 20h**
Lundi le 20 octobre 2025 de 8h à 12h

7. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter **deux documents** : l'un qui indique **le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.**
8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou encore son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Caroline Champoux, Présidente d'élection
Tel. : 819-326-5624 poste 3611
dg@val-des-lacs.ca

Francine Charland, Adjointe à la présidente d'élection
Tel. : 819-326-5624 poste 3600
info@val-des-lacs.ca

Signature

Lieu : Val-des-Lacs

Date : 17 septembre 2025

Caroline Champoux
Présidente d'élection